

07.11.2003 - 11:41 Uhr

hotelleriesuisse: Augmentation de 0,7% dans l'hôtellerie et la restauration pour 2004

Berne (ots) -

A partir de janvier 2004, resp. de la saison d'été 2004, les salaires minimaux dans l'hôtellerie et la restauration seront augmentés d'environ 0,7%. Compte tenu de la situation économique difficile, cette compensation du renchérissement ne va pas de soi pour hotelleriesuisse, l'association des employeurs du secteur de l'hôtellerie.

Le 6 novembre 2003, l'Office fédéral de conciliation en matière de conflits collectifs du travail a décidé d'augmenter les salaires minimaux dans l'hôtellerie et la restauration d'environ 0,7% à partir de janvier 2004, respectivement de la saison d'été 2004.

Cette adaptation salariale concerne uniquement les salaires minimaux inscrits dans la Convention collective nationale de travail (CCNT) et est définitive. Cette décision touche directement tous les collaborateurs/trices actuellement engagés au salaire minimal CCNT. Cette CCNT concerne plus de 200'000 collaborateurs/trices dans l'hôtellerie et la restauration.

L'adaptation de 0,7% est basée sur le renchérissement estimé pour l'année 2003. Vu la conjoncture actuelle difficile, il n'a pas été décidé d'augmentation réelle des salaires. La justification de cette décision n'est pas encore disponible.

Compte tenu de la persistance de la situation économique difficile, qui n'augure pas d'une reprise significative à court terme, la compensation du renchérissement annuel est déjà une mesure qui ne va pas de soi, pour hotelleriesuisse.

Les nouveaux salaires minimaux à partir de janvier 2004, resp. de la saison d'été 2004 sont les suivants :

- collaborateurs/trices sans apprentissage: + 20.- = fr. 3'120.-
- collaborateurs/trices avec apprentissage ou formation équivalente: + 25.- = fr. 3'525.-
- collaborateurs/trices avec formation supérieure, responsabilité particulière ou longue expérience professionnelle: + 30.- = fr. 4'240.-

Contact:

hotelleriesuisse
Claudio Casanova
Président de la Commission du droit du travail
Mobile: +41/79/417'36'04

Isabel Garcia
responsable communication
Tél. +41/31/370'42'86
Mobile: +41/79/652'85'19

Thomas Jaisli
responsable conseils juridiques
Tél. +41/31/370'41'11

